

HERBICIDE MAÏS

Lors de la réalisation de mélanges complexes, au-delà de deux produits (herbicides et adjuvants compris), il est déconseillé d'utiliser des formulations huileuses, afin de limiter le risque de manque de sélectivité. De manière générale, il est indispensable de tenir compte des conditions météorologiques (actuelles et prévisions) avant de réaliser une application. Des conditions froides et humides sont défavorables.



Marsimik® :

Attention

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux ;
H361d : susceptible de nuire au fœtus ;
H373 : risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée ;
H410 : très toxique pour les organismes aquatiques, entraine des effets à long terme ;
EUH208 : Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique ;
EUH401 : Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Marsimik®. N° AMM : 2220688. Composition : mésotrione (150g/l), clomazone (80 g/l). Doses et usages : se référer à l'étiquette. SPe3 : pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres en bordure des points d'eau sur les sols ayant un pH ≥ 7,9. SPe3 : pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau sur les sols ayant un pH < 7,9. Spe 3 : pour protéger les plantes non cibles, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente. Respecter une distance d'au moins 10 mètres entre le dernier rang traité et l'espace fréquenté par les personnes présentes lors du traitement ou l'espace susceptible d'être fréquenté par des résidents.
Une liste positive de cultures suivantes est disponible, pour tout renseignement contacter votre interlocuteur Sumi Agro.
Sumi Agro France. 251 rue du Faubourg Saint Martin. 75010 PARIS. 01.53.67.68.45. www.sumiagro.fr. Annule et remplace toute version précédente.

Pour plus d'information, rendez-vous sur www.sumiagro.fr

SUMI AGRO

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, http://agriculture.gouv.fr/ecophyto.

PRODUIT POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.



SUMI AGRO

NOUVEAU

MARSIMIK

UNE EFFICACITÉ RENVERSANTE

Herbicide maïs pré et post-levée

Marsimik est un nouvel herbicide destiné à lutter contre les adventives du maïs. Sa particularité vient de l'association de deux molécules complémentaires que sont la clomazone et la mésotrione.

MARSIMIK®

- Une nouvelle association sur maïs
- Large spectre d'action sur de nombreuses dicotylédones et digitaires
- **Bonne sélectivité**
- **Flexibilité** d'utilisation : de prélevée à post-levée précoce
- **Action combinée** : racinaire + foliaire



HERBICIDE MAÏS

UNE FORMULATION EXCLUSIVE

MARSIMIK combine deux molécules complémentaires pour assurer efficacité, flexibilité et sélectivité.

150G/L MESOTRIONE

Formulation SC - suspension concentrée

Absorption Racinaire & Foliaire (Systémique)

Mode d'action Inhibition de la synthèse des caroténoïdes (HPPD)

Formulation finale ZC

80G/L CLOMAZONE

Formulation CS - suspension de capsule

Absorption
Racinaire : par l'hypocotyle et les jeunes racines des adventices

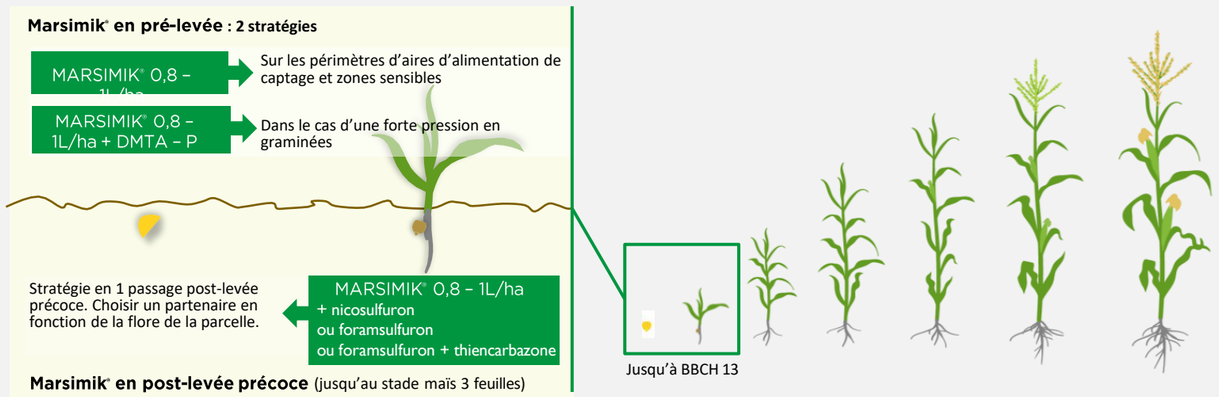
Mode d'action
Inhibition de la synthèse des caroténoïdes (DOXP)

✓ **Efficacité** : **permet de contrôler un large spectre de dicotylédones + digitaires**

✓ **Flexibilité** : **utilisable à la fois en prélevée et en post-levée précoce (jusqu'à 3 feuilles)**

✓ **Sélectivité** : **grâce à la technologie d'encapsulation de la clomazone.**

UNE INTÉGRATION FACILE DANS LES PROGRAMMES



Si vous souhaitez appliquer Marsimik® sur un sol avec un pH ≥ 7,9, la zone non traitée (ZNT) doit être de 5 mètres et un dispositif végétalisé permanent (DVP) n'est pas nécessaire. Pour les sols avec un pH <7,9, la ZNT est de 20 mètres et le DVP de 5 mètres.

UN LARGE SPECTRE D'ACTION

Usages homologués :

Usage	pH du sol	Dose maximale d'emploi	Nombre max d'applications	Stades d'application	Délai avant récolte	DRE	ZNT aquatique	DVP
Maïs *Désherbage	≥ 7,9	1 l/ha	1 /an	Jusqu'à BBCH 13	F (BBCH 13)	48 h	5m	-
	< 7,9	1 l/ha	1 /an	Jusqu'à BBCH 13	F (BBCH 13)	48 h	20m	5m

	Pré-levée T+30J		Post-levée précoce T+30J	
GRAMINEES	Dose 0,8L	Dose 1L	Dose 0,8L	Dose 1L
Digitaire sanguine				
Sétaire sp.				
Panic pied de coq				

	Pré-levée T+30J		Post-levée précoce T+30J	
DICOTYLÉDONES CLASSIQUES	Dose 0,8L	Dose 1L	Dose 0,8L	Dose 1L
Renouée persicaire	*		*	
Morelle noire				
Renouée à feuille de patience	*	*	*	*
Chénopode sp.				
Amarante	*			

	Pré-levée T+30J		Post-levée précoce T+30J	
DICOTYLÉDONES DIFFICILES	Dose 0,8L	Dose 1L	Dose 0,8L	Dose 1L
Abutilon de Theophraste	*		*	*
Datura stramoine	*	*	*	*
Véronique de Perse	*		*	
Mercuriale annuelle				
Pensée des champs	*	*	*	
Gaillet gratteron	*		*	*
Arroche étalée			*	*
Ambroisie à feuilles d'armoise	*	*	*	*
Renouée faux liseron	*			
Renouée des oiseaux	*	*		
Lampourde commune			*	*
Fumeterre officinale	*	*	*	*

	Pré-levée T+30J		Post-levée précoce T+30J	
DICOTYLÉDONES DIVERSES	Dose 0,8L	Dose 1L	Dose 0,8L	Dose 1L
Matricaire sp.	*		*	*
Anthémis sp.		*		
Capselle bourse à pasteur	*	*	*	*
Colza sp.	*	*	*	*
Séneçon sp.				
Stellaire sp. (Mouron sp.)			*	
Moutarde sauvage	*			
Lamier pourpre	*		*	
Bleuet des champs		*		*
Ravenelle	*	*	*	*
Pourpier	*		*	*
Euphorbe		*	*	*

Issu de la synthèse de plus de 150 essais de SIPCAM et SUMI AGRO

- **Efficacité >= 95%**
- Efficacité 85 à 94%
- Efficacité 70 à 84%
- Efficacité 50 à 69%
- Efficacité <50%
- Pas de données

*nombre de référence inférieur à 3

Marsimik ne présente pas d'efficacité intéressante sur vivaces.